

PROJET D'ACTIVITÉS 2017

DES LENDEMAINS
QUI CHANTENT
SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES

L'association Des Lendemain Qui Chantent défend un projet artistique et culturel basé sur la promotion des musiques actuelles au travers de toutes ses composantes (pratique amateur, artistes professionnels, pluralités d'esthétiques).

Elle s'inscrit dans une volonté d'ancrage sur un territoire rural, une volonté d'ouverture, d'épanouissement et de solidarité. Elle se positionne dans le champ de l'économie sociale et solidaire en défendant un projet associatif fortement teinté par une démarche fondée sur des valeurs humanistes et démocratiques.

L'association gère une salle de spectacles de 450 places et un équipement dédié à la répétition, Le Labo. Elle mène un projet artistique et culturel labellisé SMAC, qui inscrit une égalité de traitement pour l'éducation artistique, l'accompagnement des groupes musicaux et la diffusion de concerts. Son activité est à la fois positionnée entre les murs de la SMAC et ouverte sur le territoire (partenariat, coopération à divers échelons, concerts hors les murs, etc.).

Le présent document décrit le projet artistique et culturel de l'association pour l'année 2017 reprenant les principaux éléments posés pour le conventionnement pluriannuel et pluripartite avec les collectivités et l'État sur les années 2017, 2018, 2019 et 2020.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'activité développée depuis la création de l'association. Il intègre une dimension de développement nécessaire à la prise en compte de l'évolution des rapports de la culture aux citoyens.

Dans un premier temps, nous présenterons en quoi l'ensemble de la démarche de l'association s'inscrit dans l'intérêt général. Dans un deuxième temps, nous décrirons les éléments de contexte sur lesquels s'appuie ce projet : repères historiques, géographiques, culturels et sociaux, mais aussi tendances, évolutions et perspectives.

Dans une troisième partie, nous dégagerons une analyse de ce contexte et présenterons la politique qui fonde les grands enjeux de ce projet.

Enfin, dans la quatrième et dernière partie de ce document, nous détaillerons les objectifs opérationnels et les actions à mener.

1. INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le 7 janvier 2015 puis le 13 novembre 2015, la France entière a pris la tragique mesure du fossé qui s'est creusé dans ce début de siècle entre différentes catégories de citoyens. Les événements de Paris ont démontré de la façon la plus ignoble à quel point notre démocratie au sens de Paul Ricoeur, était devenue malade.

« Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage. »

Et qu'est-ce que la culture, sinon une des modalités les plus ludiques de mise en délibération des contradictions du monde ? Ainsi, faire culture, c'est vouloir vivre ensemble, faire humanité ensemble.

« Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques. Des politiques favorisant l'intégration et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix. Ainsi défini, le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle. Indissociable d'un cadre démocratique, le pluralisme culturel est propice aux échanges culturels et à l'épanouissement des capacités créatrices qui nourrissent la vie publique. »

Article 2 - Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle du 2 novembre 2001

Cette position très politique est le référentiel juridique pour justifier l'intérêt général. C'est le point fondamental qui devra guider nos actions, aujourd'hui plus qu'hier. Nous placerons toute notre énergie à être des acteurs de la relation, pour plus de dignité, plus de liberté, en référence permanente aux droits humains.

Ainsi, la déclaration universelle des droits de l'homme ratifiée le 10 décembre 1948 à l'Organisation des Nations Unies écrit dans son préambule :

« Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde »

ainsi que dans son article 22 :

« Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays. »

Ainsi, l'effort national doit contribuer à nous conduire vers plus de dignité par la satisfaction des droits culturels. Le traité de l'union européenne reprend et développe cette notion dans son article 2 :

« L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. »

Ces droits culturels également désormais reconnus dans la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation territoriale de la République), viennent modifier une conception classique de la notion de culture et potentiellement des politiques culturelles, en mettant l'accent sur la nécessité de garantir aux populations leur liberté d'expressions culturelles et artistiques.

Il y est donc précisé que :

« La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 »

La Loi NOTRe affirme également que la Culture fait partie des « compétences partagées » entre les différentes collectivités, avec le sport, le tourisme, la promotion des langues régionales et l'éducation populaire ; et qu'une commission spécifique au sein des CTAP (conférences territoriales de l'action publique) devra lui être consacré.

C'est pétris de ces références juridiques que se justifient toutes les actions de Des Lendemain Qui Chantent.

2. CONTEXTE

LES MUSIQUES ACTUELLES

Repères socio-historiques

Le terme « musiques actuelles » est apparu dès les années 70 et a été officialisé par le Ministère de la Culture dans la seconde partie des années 90. Il désigne l'ensemble des musiques contemporaines non savantes et non écrites : la chanson, le jazz et les musiques improvisées, les musiques traditionnelles, les musiques du monde, et les musiques amplifiées.

Le terme « musiques amplifiées » pour sa part, désigne les musiques actuelles nécessitant une chaîne d'amplification électroacoustique pour leur diffusion : micro, amplificateur et haut-parleur. Se retrouvent sous cette appellation, notamment le rock, le folk, le reggae, la soul, le rap, les musiques électroniques. Leurs origines se forgent dans la rencontre fusionnelle entre le folklore anglo-saxon (musiques celtiques et country américaine) et la musique tribale africaine importée aux États-Unis par les noirs américains issus de l'esclavage.

Les musiques amplifiées peuvent être également désignées sous le terme de « variétés » ou « musiques populaires ». En effet, fidèles à leurs origines, ces musiques consacrent dans leur mode de transmission, le principe de l'oralité et de l'auto-apprentissage.

L'écoute de ces musiques est la première pratique culturelle des Français. Elles sont omniprésentes : contenus numériques, télévisions, radios, magasins, attentes téléphoniques, publicités, lieux de fêtes... Chacun écoute ces musiques volontairement ou involontairement tous les jours. Elles sont devenues des produits de consommation issus d'une industrie culturelle qui est installée dans l'économie de marché comme tout autre secteur d'activité lucratif.

Mais nous parlons également d'artistes et d'œuvres artistiques. En France, les musiques actuelles trouvent donc leur place dans les politiques publiques culturelles subventionnées au même titre que les autres arts, notamment dans les dispositifs de soutien : enseignement, formation, pratique, transmission des savoirs, création, diffusion, protection des œuvres, innovation artistique.

Et, en effet, les musiques actuelles ont un fort pouvoir d'identification, de construction de sens et de personnalité individuelle ou collective, notamment auprès de la jeunesse. Il est donc important de ne pas laisser ces musiques aux seules logiques de marché afin de pouvoir conduire l'auditeur vers une citoyenneté choisie, éclairée et critique et non vers une consommation formatée, imposée et subie.

Le label SMAC

Dans le domaine du spectacle vivant, le Ministère de la Culture développe un partenariat avec les collectivités territoriales autour de réseaux d'acteurs et d'équipements implantés en région, labellisés et structurants, participant à l'aménagement et l'irrigation culturelle des territoires. Ces labels délèguent à des équipements en région des missions d'intérêt général notamment dans la structuration à long terme de la qualité de l'offre et de l'activité professionnelle. Depuis 1998, un label et un réseau consacrés aux musiques actuelles sont développés autour de l'appellation « SMAC », Scène de Musiques ACTuelles.

« Face aux profondes évolutions et mutations de la vie artistique, culturelle et économique, l'État réaffirme la nécessité de l'intervention de la puissance publique en faveur de la diversité artistique et culturelle dans le secteur des musiques actuelles, ainsi que du soutien à l'émergence et au renouvellement des formes dans le respect de l'équité territoriale.

Cela implique le développement de projets territoriaux artistiques et culturels, de création et de diffusion, d'accompagnement et de soutien de la pratique en amateur. Conformément à la charte des missions de service public, l'État et les collectivités territoriales confient les missions relevant de ces objectifs à des équipes professionnelles évoluant dans des lieux adaptés à ces enjeux.

Aujourd'hui, plusieurs types de lieux, par l'histoire des projets artistiques et culturels, la taille, l'implantation territoriale, la nature de l'équipement et la mise en œuvre des thématiques, partagent les mêmes missions et les mêmes objectifs généraux. »

Extrait du préambule du « Cahier des missions et des charges pour les scènes de musiques actuelles » (2010).

LE TERRITOIRE

Histoire des musiques actuelles à Tulle

Depuis le début des années 80, Tulle n'a jamais cessé d'être un haut lieu des musiques actuelles et amplifiées en Limousin. Des associations comme « Rock à la Grange », « Swing Easy » ou plus récemment « Elizabeth My Dear », « Accords et Cris » ont contribué et contribuent au développement de ces musiques sur Tulle.

Grâce à l'activisme de ces associations et des personnes qui les portent, la Ville de Tulle a commencé, au début des années 2000, à prendre en compte ces pratiques. Les acteurs associatifs se sont regroupés et ont fondé un collectif qui a pris la forme d'une nouvelle association fédérative, l'association Des Lendemain Qui Chantent. C'est ainsi que le collectif a obtenu de la municipalité la construction, à Tulle, d'un équipement entièrement destiné à ces musiques. La Ville en a ensuite confié la gestion à l'association.

Le soutien de ce projet par les collectivités territoriales et par l'État a marqué une étape fondamentale dans la reconnaissance locale du secteur des musiques actuelles et amplifiées. Ce champ du spectacle vivant a alors été intégré à part entière dans les politiques culturelles locales. La salle Des Lendemain Qui Chantent et son projet sont alors considérés comme un véritable service d'intérêt général à destination des populations.

En 2006, l'État a labellisé le projet tulliste sur la base du label SMAC. Des Lendemain Qui Chantent est ainsi devenu le premier équipement musiques actuelles labellisé en Limousin.

Développement de la SMAC de Tulle

En 2015, l'association Des Lendemain Qui Chantent est à la fin de sa troisième période de labellisation après 2006-2008 et 2010-2012. Cette période se déroule dans une certaine sérénité où l'ensemble des partenaires et l'association ont su trouver un bon équilibre. La direction du projet s'est affirmée, légitime et durable. Les partenaires ont une appréciation bienveillante de l'association. Le contexte est donc propice au renouvellement et au développement du label.

Le Ministère de la Culture a posé le principe d'un plan de développement des SMAC. Si ce plan a pour ambition la création de nouveaux équipements, il a néanmoins permis de reposer la pertinence du financement public de l'État sur les projets artistiques et culturels des lieux, notamment au regard de leur situation économique et géographique. Le portage par la petite Ville de Tulle de la SMAC est à ce titre, un élément de nature à faire jouer des rééquilibres de péréquation. La DRAC a pu ainsi augmenter nettement sa participation ces dernières années.

L'année 2016 est une année sans convention. La réforme territoriale n'a pas permis ni à la DRAC ni à la Région Nouvelle-Aquitaine de s'organiser politiquement pour enclencher la signature de nouvelle convention.

Les autres acteurs culturels corréziens

La Corrèze affiche un nombre d'acteurs culturels relativement important par rapport à sa densité de population et sa ruralité, témoignage d'un investissement important des collectivités, à l'image de la Ville de Tulle. Cette dernière se distingue par une politique culturelle forte, plutôt inhabituelle pour une ville de cette importance.

En effet, la Ville de Tulle possède 4 équipements structurants : un pôle muséal dont le musée national de l'accordéon, le Théâtre de Tulle, le Conservatoire à Rayonnement Départemental et la SMAC. En outre, la Ville héberge 3 festivals musicaux d'importance : Les Nuits de Nacre (festival d'accordéon), Ô Les Chœurs (festival de musiques amplifiées), Du Bleu en Hiver (festival de jazz).

La Ville accueille également d'autres équipements culturels comme le cinéma Véo, la Médiathèque de la communauté d'agglomération ainsi que de nombreuses associations œuvrant dans le domaine culturel : la Fédération des Associations Laiques de Corrèze (FAL 19 – Ligue de l'enseignement), Peuple et Culture, La Cour des Arts, les associations Elizabeth My Dear, Le Cri du Papier, la radio associative Bram FM.

La Ville de Brive-la-Gaillarde a, quant à elle, développé récemment une politique culturelle volontariste centrée autour du Théâtre des Treize Arches. La Ville possède également un Conservatoire à Rayonnement Départemental et Les Studios, équipement dédié à la pratique artistique et à la répétition musiques actuelles.

Le territoire corrézien dans son ensemble est parsemé d'initiatives, souvent associatives dont certaines musicales comme Tuberculture à Chanteix et le réseau d'associations Au Bout de la Scène coordonné par la FAL 19. De plus, des collectifs artistiques ancrés dans les musiques actuelles sont présents : Le Maxiphone Collectif, Lost In Traditions, Medication Time, et c'est aussi plusieurs centaines de formations musicales qui répètent régulièrement entre Tulle et Brive.

Depuis 2016, le secteur déplore cependant la disparition de l'ADDIAM, Agence Départementale de Développement des Initiatives Artistiques et de Médiation. L'ADDIAM portait en effet, directement ou en coopération, un certain nombre d'actions ou de dispositifs musiques actuelles. Sans sa ressource humaine, technique et financière, de fortes interrogations subsistent quant à la pérennité de ce qui a été engagé jusqu'à lors au bénéfice des acteurs et des populations.

La nouvelle échelle régionale

La Creuse, moins peuplée et encore plus rurale que la Corrèze, possède quelques équipements et acteurs, dont certains développent une activité musicale (Scène Nationale d'Aubusson, Centre Culturel Yves Furet à La Souterraine, association Le Gang de Guéret, L'Atelier à Royère de Vassivière, L'Avant Scène à Aubusson, Musique(s) En Marche à Guéret, Naut'Active à La Naute). En particulier engagés dans une démarche SOLIMA (Schéma d'Orientation des Lieux Musiques Actuelles) en 2015, le territoire est propice à la naissance d'un projet collectif potentiellement structurant.

Cependant, la plupart des structures d'importance en Limousin se situe en Haute-Vienne et principalement sur la Ville de Limoges, parmi lesquelles nous pouvons citer : la Fédération Hiéro Limoges, les Centres Culturels Municipaux de la Ville de Limoges dont le Centre Culturel John Lennon dédié aux musiques actuelles, La Fourmi et l'association L'Art... Scène, la radio associative Beaub FM...

Les deux autres ex-régions Aquitaine et Poitou-Charentes sont beaucoup plus développées au niveau musiques actuelles. En témoigne la présence des réseaux régionaux structurés et structurants : le PRMA pour Poitou Charente, le RAMA et la FEPPIA pour l'Aquitaine qui sont appelés à très rapidement fusionner début 2017 pour une organisation totale de la filière Musiques Actuelles.

Dans cette nouvelle entité administrative Nouvelle-Aquitaine, on dénombre désormais 13 SMAC, qui ont vocation à être identifiées en tant que pôle de compétences dans la nouvelle politique régionale déclinée en concertation avec les acteurs sous la forme d'un Contrat de Filière évolutif sur les 4 ans à venir.

LES MUTATIONS DU SECTEUR : DU LOCAL AU GLOBAL

Nous sommes confrontés aujourd'hui à de profondes mutations des comportements individuels en matière de musique qui n'ont plus rien à voir avec l'époque des précurseurs de la salle tulliste. Le diagnostic ci-dessous entend décrire l'évolution du rapport à l'artistique dans un contexte d'une baisse régulière de la fréquentation sur les concerts découvertes.

Mutation technologique

L'arrivée du numérique a profondément modifié le mode d'appropriation de la musique, notamment chez les plus jeunes. L'avènement du peer-to-peer puis du streaming (audio et surtout vidéo) a considérablement élargi la base des sources musicales aujourd'hui disponibles à l'infini, noyant la production locale (notamment française) dans le tout venant globalisé et mondialisé.

Les outils de consommation immédiate que sont les terminaux connectés (téléphones, tablettes) rendent le rapport à la musique toujours plus instantané voire plus instinctif, plus partagé renforçant à la fois l'aspect communautaire de la musique mais aussi paradoxalement sa diversité et son éclectisme.

L'évolution d'internet avec l'accentuation de l'interactivité a fait évoluer les relations interpersonnelles vers une sorte de hiérarchie complètement horizontale permettant le « Direct to fan ». Ainsi, il n'existe quasiment plus aucun intermédiaire entre le public et les artistes.

Mutation économique

Ces intermédiaires, passeurs de culture entre un public et un artiste, concernent de nombreux métiers, un pan important de l'économie du monde de la musique.

La chute des ventes de disques a bouleversé l'économie des maisons de disques et des labels notamment sur la prise de risque artistique et le développement de nouveaux artistes : moins de promotion, moins de relais média, moins de soutien à la tournée...

L'organisateur de concerts est aujourd'hui contraint d'assumer encore davantage de stratégies marketing pour les artistes programmés. C'est bien ainsi que fonctionnent aujourd'hui les grands festivals qui développent leur propre image commerciale, marqueur de référence pour le public. Pour le reste, globalement, la fréquentation est en baisse depuis plusieurs années dans l'ensemble des salles dédiées aux concerts, surtout lors des spectacles donnés par des artistes émergents.

La diminution globale de l'activité de ces intermédiaires entraîne à terme la paupérisation des moyens de production, notamment collectifs, comme les sources de redistribution via les sociétés civiles. Cela porte atteinte aux moyens de financement de structures du type de l'association Des Lendemain Qui Chantent.

Contexte de crise

Cette mutation économique intervient dans un contexte de contraction des recettes publiques, lié à la fin d'un modèle de développement basé exclusivement sur la croissance en Europe Occidentale. La situation économique globale dans laquelle nous évoluons aujourd'hui n'est pas particulièrement favorable à la consolidation d'un secteur déjà en difficultés chroniques.

Le resserrement du pouvoir d'achat entraîne également un transfert de dépenses des spectateurs vers des valeurs refuges (tête d'affiches ou festivals) plutôt que vers une ouverture sur la découverte et l'innovation artistique. Ce phénomène est particulièrement renforcé sur les territoires ruraux où la typologie socio-économique présente des difficultés (faiblesse des revenus, nature précaire des emplois, implantation difficile des entreprises) et où l'éloignement géographique impose des dépenses de transport supplémentaires, dont le coût est sans cesse en augmentation.

Situation locale

La volonté maintenue de faire vivre un projet de SMAC sur le territoire tulliste a toujours été affichée par les élus locaux et leurs techniciens. Mais, se reposant sur les acquis du projet, ceux-ci se sont peu à peu éloignés des enjeux de politique culturelle. C'est particulièrement problématique dans une période de renouvellement des générations d'élus ou d'alternance politique.

La situation géographique de la salle reste un handicap récurrent. L'absence de « pas-de-porte » en centre-ville entraîne une difficulté de faire de la salle de concerts un lieu de passage, de ressource et d'animation. L'attractivité de l'édifice peut être renforcée par la nouvelle proximité du « Labo » et par la revitalisation de l'animation sur le secteur de l'Auzelou. Mais aujourd'hui, le véritable secteur de revitalisation urbaine est à l'opposé, dans le quartier de la gare.

Paupérisation et précarisation de l'ensemble de la filière

La filière des musiques actuelles repose sur une forte mobilisation associative et privée, relevant parfois de l'économie souterraine (underground, bénévolat) fidèle à l'histoire de l'avènement des musiques actuelles dans les politiques publiques.

Depuis plus de trente ans, les acteurs des musiques actuelles réalisent un travail important de structuration et de professionnalisation assumant un rôle prépondérant dans la diversité artistique et culturelle, la pluralité économique et l'équité territoriale. Leur militantisme et la persévérance dont ils ont fait preuve, dans le sens de l'intérêt général, a permis de nombreuses avancées.

Malgré la reconnaissance continue des musiques actuelles par les collectivités territoriales et le Ministère de la Culture, l'énoncé de principes ne suffit pas à endiguer la « fragilité durable » des acteurs. La plupart d'entre-eux connaissent des difficultés financières structurelles déterminantes, en témoigne la triste fin du festival de Davignac sur le territoire corrézien.

Face à ces difficultés économiques, au ralentissement des financements publics et à la mutation profonde des comportements des spectateurs, les acteurs renforcent leur attachement au primat du collectif, en œuvrant plus que jamais au développement de solutions mutualisées. C'est désormais une obligation pour contribuer à pérenniser les activités sur les territoires au-delà des structures culturelles qui les portent.

3. ENJEUX

OUVERTURE

TERRITORIALITÉ

L'association Des Lendemain Qui Chantent s'insère donc dans ce contexte à la fois rural, éclaté mais riche d'une diversité d'initiatives, d'acteurs, de projets et de territoires de projets.

Le premier enjeu est donc de développer un projet associatif, artistique et culturel qui prenne en compte toutes ces dimensions et réussisse à s'inscrire dans le respect du territoire, dans la cohérence et la complémentarité, sans l'hégémonie que pourrait laisser présupposer un label national SMAC.

Il s'agit dès lors de connaître et favoriser le développement du dynamisme artistique et culturel du territoire sur l'ensemble de ses échelles : locales, urbaines ou rurales, départementale et régionale.

Nous tenons à réduire les réflexes concurrentiels et la compétition pour établir des partenariats de projet avec les autres acteurs du territoire situés sur le même secteur d'activité.

Nous soutenons les nouvelles initiatives du secteur qui émergent sur le territoire en évitant les positions hégémoniques et les processus de concentration, en se contraignant à une auto-limitation. Cela revient à s'accorder sur l'idée que l'aide au plus petit que soi ne génère pas une limitation du pouvoir d'action, mais bien un enrichissement collectif et la constitution progressive de forces de la société civile capables d'entreprendre des actions locales homogènes, cohérentes, citoyennes et solidaires.

Ces dynamiques participent à l'aménagement du territoire et à son décloisonnement culturel. Dès lors il convient dans notre projet d'activité de défendre :

- la prise en compte des territoires ruraux,
- le soutien aux initiatives et aux porteurs de projets,
- le développement de réseaux d'acteurs.

Positionnée sur une critique de la pensée dominante d'une culture universelle, celle des « œuvres capitales de l'humanité », l'association ambitionne de lutter contre la pensée unique et de permettre à chacun d'être autonome dans ses choix.

Inscrits dans une vision démocratique et participative de la culture, nous défendons une organisation horizontale où le travail artistique trouve sa justification non pas dans le caractère universel des œuvres, mais dans la reconnaissance de l'égale dignité de toutes les cultures, fondement de la défense de la diversité culturelle que pose la convention de l'UNESCO sur ce thème.

Ce principe de reconnaissance égale des différentes cultures n'est valable que dans la mesure où nous sommes en capacité de créer des espaces garantissant leur confrontation, dans le respect mutuel de chacune d'entre elles. Ce sont ces espaces qui placent la démocratie au cœur des politiques artistiques et culturelles et donnent corps au « vouloir vivre ensemble ». C'est ainsi défendre l'éclectisme, la pluralité. C'est ce qui fonde, à notre sens, la notion de l'intérêt général (cf. I).

L'enjeu est donc bien de donner accès à tous à l'ensemble du projet de l'association et plus largement à l'ensemble du champ des possibles des musiques actuelles et amplifiées, de faire et de proposer de découvrir, de développer la rencontre entre les publics.

Aussi, nous privilégions les entrées suivantes :

- le croisement des esthétiques et des pratiques,
- les actions de sensibilisation et de pratiques artistiques en direction des plus jeunes,
- l'accompagnement des groupes locaux.

ÉPANOUISSEMENT

Selon nous, la culture est l'expression esthétique d'un art de vivre. Elle est le terrain d'investissements personnels et collectifs formateurs et essentiels dans la construction d'une personnalité propre à chacun. Nous considérons la culture comme lieu et moments de vie, porteuse de sens et d'identité, profondément socialisatrice. L'enjeu est d'aider à la construction et à la réalisation de soi.

L'association entend donner les conditions d'un épanouissement des citoyens. Elle est ouverte sur le monde, sur son environnement. Elle permet à chacun d'entrer dans son fonctionnement et d'y trouver une place.

Notre projet repose de manière essentielle sur le bénévolat et la prise en compte des pratiques amateur. Il permet de fonctionner de manière démocratique, d'expérimenter une forme d'organisation politique participative issue de l'éducation populaire.

Cette posture pose la transmission, l'échange et la formation au cœur du projet associatif : informer, sensibiliser, transmettre des savoirs, des savoir-faire, des outils.

SOLIDARITÉ

La dynamique de l'association repose sur la force des propositions individuelles et collectives. Par ailleurs, l'association s'oblige à remettre régulièrement en cause ses pratiques et à impulser des temps d'échanges collectifs sur celles-ci. Ces méthodes de conduite du projet sont un fondement qui favorise le faire ensemble.

L'association est un acteur local revendiquant une identité citoyenne, plaçant la volonté de solidarité au service de l'homme, privilégiant le service rendu au profit dégagé. Nous déclarons notre attachement à un modèle de développement, local et mondial, fondé sur la coopération et l'équité. Nous affirmons notre appartenance à la sphère de l'économie sociale et solidaire.

Nos initiatives jouent un rôle transversal. Elles se préoccupent de rencontres et d'échanges artistiques et culturels dans des cadres favorables au respect de la dignité de chacun, mais aussi de lutte contre les inégalités, contre les discriminations, contre les exclusions. Notre projet place un enjeu de tolérance et d'entraide dans ses priorités.

Enfin, nous plaçons le principe de solidarité dans toutes nos actions ainsi que la mise en œuvre des principes du développement durable et de responsabilité sociétale.

4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'association décline les enjeux évoqués précédemment en objectifs opérationnels basés sur le cahier des charges posé par le Ministère de la Culture dans le cadre du label SMAC. À défaut de nouvelle publication à ce jour, c'est la circulaire de 2010 sur laquelle nous nous appuyons ici.

DIFFUSION, CRÉATION ET PRODUCTION

L'association Des Lendemain Qui Chantent développe la diffusion de concerts dans la continuité de ce qui s'est construit au fil de son histoire et qui a profondément forgé l'identité de la programmation de la salle de concerts. Elle a fixé son axe principal d'intervention autour de la promotion des artistes et des esthétiques dans toute leur diversité.

Rappel des missions des SMAC :

- développer une programmation musicale appuyée sur un projet artistique et culturel affirmant une ligne artistique originale et indépendante contribuant à la diversité de l'offre ;
- accueillir des artistes en tournée soit par le biais de producteurs diffuseurs de spectacle, soit par l'emploi direct ;
- accueillir des artistes en résidence de pré-production ou résidence de création ;
- diffuser les musiques actuelles sous toutes leurs formes, qu'il s'agisse d'artistes en tournée ou en résidence, en développement ;
- participer et contribuer à des projets impliquant d'autres champs musicaux et d'autres disciplines artistiques ;
- favoriser les pratiques et activités musicales émergentes et ouvertes.

Diffusion des groupes locaux

L'association développe toute initiative permettant d'offrir l'accès à la scène à des groupes locaux. Cela implique une large ouverture de la programmation : scène « club », premières parties « grande salle », soirées dédiées.

Avec le Conservatoire de la Ville de Tulle, le mélange des praticiens est recherché afin de décroiser les 2 entrées pédagogiques : l'autodidaxie des groupes et l'enseignement académique aux musiciens. Cet objectif s'incarne notamment dans la coproduction des soirées CRD / Labo.

Le dispositif « Repérages », en partenariat avec le CRD et les Studios de Brive, est maintenu et développé pour permettre en outre d'accompagner les groupes dans leur structuration et/ou leur projet artistique au-delà de la diffusion.

Diffusion « club »

L'association continue le développement de sa politique de diffusion hebdomadaire de groupes exclusivement « découverte » dans le hall réaménagé avec le petit espace scénique (la scène « Vlad » ou « club »), chaque jeudi, avec une gratuité d'accès pour le public. L'objectif est de faire monter en puissance ces rendez-vous en développant une véritable stratégie de communication sur ces événements.

La scène « Club » devient également désormais un complément indispensable à la diffusion « grande salle ». Elle permet de développer les fermetures tardives après les concerts avec un DJ set dans le bar.

Cet aspect permet d'ouvrir une nouvelle forme de partage musical sous la thématique de la fête nocturne en prolongeant les heures d'ouverture, en développant des thématiques associées au bar et en ouvrant la programmation sur les formes liées à la musique enregistrée et au mapping vidéo.

Cet espace bar et club sera réaménagé pour créer un espace resserré permettant de produire une ambiance plus « cosy » nécessaire au ressenti des spectateurs et donc à la qualité de la relation artiste-public : conception et installation d'un dispositif de plafond décoration, amélioration de l'éclairage, pendrillonnage de l'espace scénique.

Programmation des concerts « grande salle »

L'association Des Lendemain Qui Chantent assure une programmation d'une vingtaine de concerts par an entre les murs de la SMAC dans la salle de spectacle. Sur l'ensemble de ces concerts, les lignes artistiques restent basées sur :

- des artistes découverte œuvrant dans le champ des musiques amplifiées, issus principalement des musiques électroniques ou du rock où les éléments liés à l'utilisation des guitares électriques, de la saturation du son, de la puissance sonore, de l'évocation de la transgression et de la subversion restent centraux ;
- des artistes possédant un répertoire destiné à un public plus intergénérationnel, qui réinterrogent les musiques traditionnelles, les musiques du monde ou la chanson ;
- des artistes du jazz et des musiques improvisées, particulièrement au travers du festival « Bleu en Hiver ».

Par ailleurs, le territoire rural d'implantation de la SMAC calibre la programmation. Celle-ci s'effectuera de manière éclectique, variée, alternant artistes découverte et artistes remarquables par la profession.

La salle de concerts Des Lendemain Qui Chantent est également mise à disposition de porteurs de projets de diffusion artistique. L'association participe ainsi à l'accompagnement de l'organisation de la soirée, du concert, du porteur du projet. Cette activité doit être renforcée et développée vers plus de partenariats.

Résidence artistique

Nous maintenons l'accueil de résidences à la SMAC. Il s'agit ici de donner plus de moyens aux artistes professionnels et aux producteurs pour répéter ou construire leur spectacle dans l'objectif de participer à la consolidation des projets et au renouvellement des formes artistiques.

Ces résidences permettent également aux groupes locaux d'améliorer leur insertion professionnelle en bénéficiant de moyens mis à leur disposition pour qualifier leur projet : équipements, temps de travail, compétences techniques et artistiques, coaching, ressources et structuration.

Ainsi, nous accueillons tous les statuts du musicien sur scène, des plus amateurs aux plus professionnels. Chaque résidence est ainsi différente l'une de l'autre et aucun modèle déclinable sur toutes ces journées n'est applicable, en particulier concernant la rémunération ou non des artistes sur scène.

La plupart des temps de résidence viennent alimenter la programmation artistique. En associant les artistes à la construction de la soirée sous forme de « carte blanche » (programmation du plateau, éléments de langage sur la communication, support vidéo teaser, décoration), l'association induit un regard plus affiné sur les artistes accueillis et une différenciation des modèles d'accueil.

Arts graphiques

Chaque saison, l'association commande une création visuelle et sa déclinaison sur chacun des programmes à un artiste graphique. Celui-ci bénéficie également d'une carte blanche pour intervenir dans les espaces de la salle de concerts et exposer ses œuvres. Cela concerne chaque année les 5 programmes.

Un budget est consacré à la création visuelle et à la décoration du lieu. Les artistes sont soit sollicités directement par choix, soit choisis après candidature suite à un appel à projets. Les artistes locaux seront également privilégiés dans cette recherche.

Programmation artistique

L'association poursuivra l'expérimentation sur l'année de sa nouvelle approche de la programmation artistique qui ne sera plus centrée sur l'emblématique figure d'un programmateur, sans être pour autant déléguée au consensus d'un comité de programmation.

Pour mener à bien cette expérimentation, l'association a pris en compte son environnement proche et a imaginé des cercles concentriques de partenaires susceptibles de constituer un réseau de ressources sur la mission de programmation artistique.

Cercle 1 : L'association Elizabeth My Dear gère principalement un festival musiques actuelles sur la ville de Tulle (Ô Les Chœurs ! 20ème édition en 2016). Membre fondateur de l'association Des Lendemain Qui Chantent, elle a régulièrement coopéré avec la SMAC. Elle dispose aujourd'hui d'un salarié à temps partiel sur la mission de programmation, et nos 2 structures ont imaginé de mutualiser cette mission. Ce travail en partenariat consiste non pas à débaucher les compétences d'une association voisine et amie mais bien à venir les consolider là où elles se sont développées. Il s'agit ici donc d'une mutualisation d'emploi de fait.

Cercle 2 : Il s'agit de lieux de musiques actuelles géographiquement proches, mais suffisamment éloignés en termes de zone d'attractivité, et partageant avec nous des valeurs, une histoire et l'inscription sur un territoire aux caractéristiques proches :

- Le Sans Réserve à Périgueux (Nouvelle-Aquitaine), SMAC
- Le 109 à Montluçon (Auvergne Rhône Alpes), SMAC
- Les Docks à Cahors (Occitanie), SMAC
- Le Club à Rodez (Occitanie), lieu musiques actuelles associatif et militant

Ces 4 lieux ont été approchés dans la démarche de collaboration artistique, principalement sur le simple levier des co-achats.

Par ailleurs, l'association intégrera dans cette expérimentation d'autres acteurs de la société civile (professionnels relais conseillers artistiques) et bien-sûr l'ensemble des acteurs associatifs ou non du territoire avec lesquels nous développerons plus de partenariats, y compris des partenariats trans-sectoriels. Il pourra s'agir d'acteurs du développement social, touristique, agricole et/ou économique.

Enfin, l'association sera aussi en capacité de développer ses propres propositions artistiques et dans tous les cas, reste décisionnaire finale de la programmation, garante en ce sens de sa cohérence, de son équilibre et de son adéquation avec le territoire et son projet culturel.

Cette mutation de la pratique de la programmation artistique nous semble désormais adaptée à notre territoire rural et aux évolutions que nous y avons constatées. Cela demeure néanmoins une prise de risque et nous devons nous autoriser aussi le droit à l'erreur dans cette nouvelle page de l'histoire de la salle. Nous souhaitons avoir les moyens de cette prise de risque pour modifier profondément notre posture, passant de la prescription artistique unilatérale vers un projet ouvert et partagé, inclusif et solidaire, innovant et spécifique.

Ces conditions d'exercice (expérimentation, droit à l'erreur) devront s'accompagner d'une évaluation régulière et permanente. Ainsi nous développerons la conduite du projet suivant les principes de la méthode agile, issue du développement informatique, qui repose sur un cycle de développement itératif, incrémental et adaptatif. Cette méthode doit respecter quatre valeurs fondamentales, ici réadaptées à notre situation : implication collective de l'équipe de l'association (salariés, bénévoles), primauté de l'opérationnel sur le théorique, collaboration plutôt que rapport commanditaire commandité, l'acceptation du changement.

SOUTIEN AUX PROJETS ARTISTIQUES

Rappel des missions des SMAC :

- développer un travail spécifique d'accompagnement / formation au profit des artistes débutants et/ou inscrits dans une phase d'insertion professionnelle (stages pour des étudiants, notamment ceux qui préparent un diplôme national supérieur professionnel, contrats de professionnalisation, formation en alternance...);
- mener des actions d'accompagnement des amateurs, incluant l'apprentissage de la scène ;
- veiller à travailler en réseau avec les autres équipements du territoire et les organismes de formation associatifs et institutionnels (conservatoires, pôles d'enseignement supérieur, écoles associatives...) et l'ensemble du secteur professionnel ;
- participer à la mise en œuvre des plans régionaux de formation professionnelle (PRDF) en fonction du projet de l'établissement, et contribuer aux schémas départementaux pour les enseignements artistiques.

Répétitions

L'association met à disposition des groupes locaux deux studios de répétition équipés, avec un régisseur qui accompagne les musiciens dans leur pratique (mise en place technique, gestion sonore, enregistrement, mixage des maquettes).

Le régisseur mobilise les ressources nécessaires lorsqu'il estime la formation prête à passer des étapes :

- enregistrement de répétitions et/ou maquettage ;
- diffusion dans le cadre d'opérations spécifiques : scène ouverte, scène Labo, fête de la musique, première partie ;
- accompagnement à la répétition avec l'intervention des professeurs du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle ;
- résidence ou répétition en condition scène.

L'organisation, les contraintes (heures d'ouverture, disponibilités, autogestion) et les missions du régisseur des studios sont revus dans le but d'améliorer l'accompagnement à la répétition, c'est-à-dire agir pour rendre autonomes les groupes accueillis.

Par ailleurs, le régisseur des studios de répétitions organise bimensuellement une soirée bœuf le mardi soir destinée à faire se croiser des musiciens différents, à les faire jouer ensemble et à développer la pratique collective. Ces soirées bœufs se déroulent au Labo, mais également ponctuellement dans la grande salle à Des Lendemain Qui Chantent ou à l'extérieur (café associatif Ô Soleil). Ces dernières se développeront également dans l'objectif d'ouvrir la scène aux formations qui voudront se tester avant une véritable confrontation publique.

Enregistrements et captation

Au Labo, la place de l'enregistrement des prises témoin multi-pistes, de la répétition au maquettage doit encore être approfondie et affirmée. Il s'agira également de mettre en œuvre l'accompagnement à l'enregistrement promotionnel encadré et dirigé par du personnel compétent dans le cadre de plans d'accompagnement des groupes.

Le développement de la captation vidéo doit également produire des effets bénéfiques au service des groupes locaux qui répètent au Labo ou se produisent sur les scènes de la salle. Cette valorisation en image sert la promotion du groupe, sa diffusion, sa structuration, son développement mais aussi fige des étapes de travail. Le développement de vidéo promotionnelle doit également être intégré comme outil à disposition des projets d'accompagnement.

Accompagnement des projets artistiques

Au-delà de ces appuis ponctuels aux groupes et de l'offre des locaux de répétitions, l'association appuie des projets artistiques locaux plus aboutis qui entreprennent de véritables stratégies de développement. Pour cela, elle mène des diagnostics et guide les artistes sur les étapes à franchir. Elle positionnera des moyens sur les parcours ainsi dessinés : intervention de personnes extérieures en qualité d'accompagnateur ressource, technique ou artistique, enregistrement et captation ci-dessus évoqués, outil scène, résidence, œil extérieur...

Incubation Développeurs d'artistes

À l'issue des parcours d'accompagnement, les artistes dont le projet artistique s'est développé et structuré, restent en attente de soutien sur l'exploitation de leur projet : management, planification des sorties d'albums physiques et digitales, montage et gestion des tournées. L'association ne souhaite pas se positionner sur ce champ d'activité, traditionnellement laissé à l'initiative privée. Mais force est de constater que ce relais peine, en Corrèze, à exister.

L'association engagera donc une réflexion avec ses partenaires pour imaginer comment elle pourra participer à l'émergence d'initiatives privées permettent d'assurer la continuité et le développement des projets artistiques qu'elle aura contribué à structurer. Ce travail relèvera de l'incubation et pourra déjà expérimenter ce soutien sur l'initiative naissante du Collectif Vacances Entropie à Tulle qui regroupe dans cette vocation de développeurs d'artistes les groupes des associations Médication Time et Lost In Traditions.

Repérages

L'association maintient son partenariat avec Les Studios de Brive pour l'accompagnement de projets artistiques moins avancés autour du dispositif Repérages. Ce dispositif sélectionne 3 groupes issus d'un appel à candidature élargi à un voisinage respectable de la salle. Il permet d'offrir les conditions d'une scène professionnelle, de rencontrer et d'effectuer un diagnostic de chaque projet artistique et d'établir un plan d'accompagnement personnalisé.

Stages et masterclass

Notamment dans le cadre de son travail avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle, l'association continue à proposer des interventions ponctuelles autour d'artistes programmés à la salle pour qualifier les pratiques des musiciens locaux (élèves de Conservatoire, musiciens du Labo...).

En 2017, l'association accueillera également un stage de formation professionnelle d'une semaine proposé par l'AVEC (Agence de Valorisation Economique et Culturelle du Limousin). Cette formation propose d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la console GrandMa2 et à la mise en place d'un show lumière en utilisant l'ensemble des outils de base fournis par la console.

Centre ressources

Nous accueillons les groupes musicaux ou tout porteur de projet. Les projets artistiques de groupes musicaux et les projets culturels des acteurs de la diffusion sont accompagnés dans une démarche de partenariat. L'association peut aussi orienter les porteurs de projet en fonction de leurs besoins, soit sur la Fédération Hiéro Limoges, soit sur le Centre de Ressources Départemental de la Vie Associative animé par La Ligue de l'Enseignement – FAL 19.

Avec cette dernière, nous continuons également de proposer les « Boîtes à Outils », temps de formation gratuits, ouverts à tous, avec l'intervention de personnes qualifiées et compétentes sur des sujets préalablement identifiés. Ces temps s'organisent dans le cadre des formations des bénévoles de la FAL. D'autres « Boîtes à Outils » labellisées « Boîtes à Outils Musiciens » s'attacheront quant à elles, à qualifier des aspects techniques autour de la pratique instrumentale, de l'entretien et du réglage de son instrument.

Au delà, l'association, avec ses partenaires locaux, participe à la mise en œuvre des dynamiques de réseau. Cela permet de constituer un réseau plus dense et de mesurer les besoins d'accompagnement et de ressources des associations locales et la formalisation d'un projet concerté sur l'information-ressource dans les musiques actuelles.

Prévention

Pour les musiciens du Labo, il est possible de se doter d'une paire de bouchons moulés à leurs oreilles ou une paire de bouchons standard adaptés aux musiciens à un prix négocié, afin de réduire les risques liés à l'exposition prolongée aux forts volumes sonores.

Des plaquettes d'information sur les risques auditifs et des bouchons jetables seront également à disposition des musiciens du Labo et des spectateurs lors des concerts. Cette documentation et ces bouchons sont également à la disposition des acteurs locaux qui peuvent en avoir besoin.

La salle de spectacle est équipée d'un limiteur et d'un sonomètre. Les locaux de répétition disposent également d'un sonomètre pour permettre aux musiciens de contrôler leur exposition aux hauts volumes sonores.

Le spectacle de prévention des risques auditifs « Du son pour l'audition » est présenté chaque année pour des séances scolaires, en partenariat avec la Fédération Hiéro Limoges.

Dans le bar de la salle de spectacles, de la documentation sur les risques liés aux dangers de la consommation d'alcool, ainsi qu'une borne éthylotest sont mis à disposition gratuitement pour le public. Il est à noter que les boissons sans alcool sont moins chères que les boissons alcoolisées.

RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES ET LES POPULATIONS

L'association Des Lendemain Qui Chantent continue à développer des projets spécifiques en direction de personnes ou groupes de personnes identifiés afin de contribuer à un développement culturel et artistique ciblé sur des catégories de citoyens.

Rappel des missions des SMAC :

- offrir un lieu de vie ouvert à la diversité de population locales et aux autres disciplines associées (arts plastiques, multimédia, danse...);
- mettre en œuvre un projet d'action culturelle auprès des populations du territoire, en particulier lors des résidences d'artistes ;
- concevoir et réaliser un projet d'éducation artistique en relation avec les structures du territoire intervenant ou non dans le même secteur : associations, établissements d'enseignement général, équipements spécialisés..., notamment à destination des publics empêchés ;
- établir une politique tarifaire adaptée et modulaire facilitant l'accessibilité de tous les publics ;
- développer le cadre d'un travail intergénérationnel permettant de prendre en compte la diversité des populations.

Actions de sensibilisation artistique

Des Lendemain Qui Chantent organise régulièrement des concerts en direction du public enfant. Nous proposons à un artiste, accueilli dans le cadre d'une résidence ou d'un concert, de se déplacer à la crèche et d'offrir un concert en acoustique d'une demi-heure environ aux enfants de 0 à 3 ans.

L'association propose également des concerts tout public à vocation familiale. Cela peut être sous la forme de goûter-concerts où il sera proposé à un artiste d'adapter son spectacle en termes de durée et surtout de niveau sonore au jeune public présent. Cela peut également être sous la forme d'un spectacle exclusivement créé pour le jeune public.

L'association Des Lendemain Qui Chantent poursuit par ailleurs son partenariat avec la Ville de Tulle pour la diffusion d'un concert à accès gratuit sur le temps scolaire pour l'ensemble des écoles maternelles et primaires de la Ville.

Dans le cadre du festival « Du Bleu en Hiver », des interventions artistiques avec les musiciens du festival sont également conduites dans les écoles, collèges ou lycées du département.

L'association participe également à la journée étudiante organisée par la Ville de Tulle en animant des ateliers ludiques de découverte et présentation de la salle de concert, de ses activités et de sa programmation.

Enfin, l'association relance avec un nouveau partenariat, l'ACEDC, l'opération « À fond les manettes » consistant en l'accueil d'un séjour pour public adolescent à Des Lendemain Qui Chantent et portant sur la découverte des métiers du son.

Pratiques artistiques

En dépit de la disparition de l'ADDIAM dont les ressources logistiques et budgétaires vont cruellement manquer au projet, l'association avec ses partenaires, La Ligue de l'Enseignement – FAL 19 et l'Office Central de Coopération à l'École, reconduira l'action « Musiques Actuelles au Collège » en 2017. Celle-ci vise à favoriser l'expression individuelle et collective des collégiens participants en leur permettant d'écrire leurs propres chansons, de les interpréter et de les enregistrer, en lien avec un artiste différent chaque année. Le projet concerne annuellement une soixantaine d'élèves repartis sur 2 collèges qui changent tous les ans. En 2017, il s'agira donc d'une classe de 3ème du collège de Beaulieu-Sur-Dordogne et d'une classe de 4ème du collège Rollinat à Brive-La-Gaillarde. L'artiste intervenant sera Makja.

Un projet similaire intégrant atelier d'écriture, enregistrement et représentation scénique est également prévu avec le Centre Educatif Fermé de Soudaine Lavinadière. Il s'agit du projet intitulé « Ça part en live » qui consiste à mettre 6 jeunes détenus en posture de création touchant l'esthétique rap, et de conduite de projet.

Nous finaliserons également l'action « Les Oreilles en Pointe ». Ce projet réunit 3 partenaires (l'OCCE, le CRD et Des Lendemain Qui Chantent) et s'étend sur une période de 2 ans avec 2 classes primaires. Il permet un accès à la pratique instrumentale régulière sous la forme de la constitution d'orchestres de ukulélés. L'objectif est de faire une restitution publique en lien avec l'univers d'un artiste. En 2017, nous serons sur la seconde année de travail avec les CP de l'école de Saint Martial de Gimel et les CM2 de l'école de Naves. Le projet s'articulera autour de l'univers artistique de Artuan De Lierrée.

Les ateliers hebdomadaires de pratique artistique menés par Sébastien Chadelaud sont également maintenus : chorale Des Lendemain Qui Chantent et atelier musical avec l'hôpital de jour.

Diffusion hors les murs

L'association déplace son activité à l'extérieur au-delà des murs de la salle de concerts, et monte des partenariats avec d'autres structures afin de mieux se coordonner avec l'ensemble des initiatives du territoire dans un souci d'intérêt général.

Nous souhaitons renouveler l'action « C'est M.A. Tournée » consistant à développer une offre de concerts itinérants en milieu rural dans un rapport de proximité avec les populations locales, en complément de l'offre déjà existante, souvent calibrée dans des formats classiques (concerts payants en salle, festivals avec forte densité artistique).

C'est en partenariat avec la FAL que nous organisons ainsi 2 tournées sur des communes de la Corrèze avec des artistes de musiques actuelles dont le répertoire reste accessible à tous, toutes générations confondues, et dont la fiche technique est considérablement allégée pour pouvoir se produire partout. Ces tournées sont construites sur le principe de la gratuité et vise un public local, les habitants des communes traversées, dont nombre de personnes n'a généralement jamais fréquenté de concerts de musiques actuelles.

L'association organise la vie de l'exposition « Mémoires Électriques » consacrée à l'histoire des musiques amplifiées en Corrèze sur les décennies 1970 à 1990. Déclinée en version itinérante, l'exposition est présentée dans différentes communes du département. Elle s'accompagne d'un catalogue d'exposition et d'une plate-forme web qui permettra de présenter d'une autre manière les résultats de nos recherches.

Pour maintenir la dynamique publique autour de l'exposition, des actions culturelles sont montées sur chaque territoire. C'est notamment par le biais de la diffusion de la conférence « T'as vu c'que t'écoutes ?! » sur le département et la mise en lien entre histoire locale et histoire globale.

Une nouvelle étape du développement de ce projet prendra également corps sur la période de la convention. Il s'agira en effet d'écrire une nouvelle page de l'histoire en reliant la décennie 1990 aux années 2010, jusqu'à l'anniversaire des 10 ans de la SMAC. Cette nouvelle recherche sera mise en visibilité au travers d'outils numériques avec des usages ludiques à destination de publics spécifiques. Un comité scientifique pour la conduite de recherche et un comité de médiation, pour affiner les usages et les publics cibles, seront tous deux constitués.

En parallèle, l'association continue son travail de conservation des documents produits avec les Archives Municipales. Ce travail devra également être développé en direction des fichiers numériques et notamment des enregistrements audios et vidéos.

Suite aux nombreuses tentatives de collaboration plus ou moins réussies avec les équipes culturelles installées sur la Ville de Brive, l'association continue d'être interpellée par le déséquilibre de l'offre saisonnière en matière de musiques amplifiées entre Tulle et Brive.

La situation est en évolution avec l'arrivée du projet Grive La Brailarde sur le territoire briviste et la forte volonté de ces initiateurs d'installer coûte que coûte, un lieu permanent dédié notamment à la diffusion musicale sur Brive. Le travail conduit localement a d'ailleurs permis un début de reconnaissance de la municipalité.

L'association ne peut rester indifférente à cette évolution et propose d'aller jusqu'à remettre son label en partage entre les 2 villes pour faire avancer, dans l'intérêt général et dans une meilleure prise en compte par les politiques publiques sur Brive, l'avenir des musiques actuelles et amplifiées sur la plus grande ville et agglomération du département.

Nous travaillerons dès lors à mobiliser les partenaires du label SMAC pour engager une réflexion avec la Ville de Brive pour mettre en œuvre ce chantier. En parallèle, des actions de préfiguration commune avec l'association briviste seront envisagées : résidence de territoire et d'écriture contextuelle entre les 2 villes, saison hors les murs à Brive, etc.

L'association doit également intégrer dans une expérimentation une toute nouvelle posture de soutien, de ressources et d'appui aux initiatives qui subissent de profonds bouleversements actuellement comme :

- Le festival des Nuits de Nacre, festival musiques actuelles à Tulle dédié à l'accordéon porté par l'association La Cité de l'Accordéon, dont le départ annoncé du directeur artistique repose la question de l'évolution de sa gouvernance et de son projet, question latente depuis plusieurs années ;

- Le festival Du Bleu En Hiver, festival de jazz à Tulle, dont la SMAC est coproductrice, notamment avec le Théâtre de Tulle, festival porté par l'association éponyme, dont les financements ne sont pas stabilisés, et qui entre dans une période de turbulence avec le projet de fusion des Théâtres de Tulle et de Brive ;

- Le festival de Sédières, festival musiques actuelles porté par le Conseil Départemental, qui doit renaître différemment après la disparation de l'ADDIAM de la Corrèze qui en était historiquement l'organisateur exécutif.

- Le festival Ô Les Chœurs, porté par l'association Elizabeth My Dear, historiquement liée à Des Lendemain Qui Chantent, qui à l'aube de sa troisième décennie, doit réinventer son modèle économique et artistique.

Cela n'exclut pas de se mettre également en dialogue avec les autres festivals proches, notamment Vintage Festival, Kind Of Belou ou Le Festival aux Champs.

Rappel des missions des SMAC :

- mettre en œuvre, avec les collectivités publiques, un contrat d'objectifs et de moyens inscrivant le projet dans son territoire et sa durée ;

- établir des relations partenariales avec d'autres équipements territoriaux (formation, diffusion, création et accompagnement des projets artistiques) ;

- prévoir un volet concernant la relation du lieu aux structures socioculturelles du territoire concerné, actives dans le secteur des musiques actuelles ;

- envisager des partenariats avec les autres structures culturelles du territoire pour faciliter la circulation des publics ;

- mettre en œuvre des relations avec les autres acteurs de la filière qui participent de la diversité et, notamment, les producteurs-tourneurs de spectacles, les médias, en particulier les médias associatifs et publics et les réseaux de distributions de musique enregistrée indépendants ;

- être acteur de l'ensemble des dispositifs territoriaux de concertation pour le spectacle vivant ;

- inscrire la structure dans les réseaux professionnels, locaux, nationaux et européens des musiques actuelles.

Rappel des partenariats locaux

L'association est régulièrement partenaire d'autres opérateurs sur des projets spécifiques précédemment évoqués que nous précisons de manière exhaustive ici :

ACTIONS 2017	LES SEPT COLLINES	FAL	OCCE	AUTRES
Du Bleu en Hiver				+ Maxiphone Collectif
Les Scènes Ouvertes				+ CRMTL
C'est M.A. Tournée				
Les Oreilles en Pointe				+ CRD
Musiques Actuelles au Collège				
Boîtes à Outils				

Par ailleurs, l'association adopte une nouvelle posture, suite au départ de sa programmatrice historique, en actant :

- d'inverser les valeurs en ne posant plus de préalable artistique à la notion de partenariat,
- de privilégier la fête comme espace de sociabilisation inhérent à notre activité,
- de développer l'autonomie de toutes les parties prenantes en lien avec l'association,
- d'insérer l'inclusion sociale, culturelle et artistique au centre de sa mission,
- de replacer les artistes, dont les artistes locaux, au centre des logiques de partenariats.

C'est un vaste champ local qu'il nous faudra investir, parfois à perte, au travers d'un minutieux travail d'identification des réseaux et des personnes, d'entretien de relations permanentes avec ces réseaux et ces personnes, de partage des réflexions et des valeurs de l'association avec ces réseaux et ces personnes.

Sont déjà identifiés les partenariats suivants :

- La Fédération Hiéro Limoges (Du Son pour l'Audition) ;
- L'ACEDC (soirées bœuf et dispositif À Fonds Les Manettes) ;
- Expressions Suburbaines (esthétique hip-hop)
- Association Les Femmes à Barbe (esthétique hip-hop, manifestation sur Uzerche)
- Association Adekwatt (esthétique électro) ;
- Pôle culturel «Clau del País» à Meymac (Mémoires Électriques) ;
- Collectif de la Biennale de la Petite Enfance à Tulle ;
- Ville de Tulle (fête de la musique, journée d'intégration des étudiants) ;
- Association en devenir gérant les journées d'Expression Occitane, Ballad'Oc ;
- Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle (soirées CRD/Labo et stand fête des associations) ;
- La Cité de l'Accordéon (réflexion autour des Nuits de Nacre) ;
- Canap (Vintage Festival) ;
- Elizabeth My Dear (jeudis Ô Les Chœurs) ;
- Les Studios de Brive (Repérages #5) ;

- Le collectif des droits des enfants pour l'organisation des Journées Départementales de Droits de l'Enfants (JDDE) ;
- La Médiathèque Intercommunale de Tulle (animation sur les musiques électroniques) ;
- Peuple et Culture (documentaire « L'Océan Electro ») ;
- Still Born Slave (esthétique métal) ;
- La Griotte (préfiguration SMAC à Brive) ;
- Collectif Vacances Entropie (aide aux développeurs d'artistes) ;
- CRTML avec Le Cri du Papier et Elizabeth My Dear (projet de forum musiques actuelles à Sédières) ;
- Le Centre Éducatif Fermée Les Monédières (Ça part en live) ;
- L'agence AVEC (stage de formation professionnelle) ;
- L'association Swing Easy (concert des Sheriffs) ;
- Conventonnement avec le SPIP (accueil de personnes condamnés à des peines de travaux généraux) ;
- Voilco Aster (accueil régulier de migrants dans les soirées concerts) ;
- BRAM FM (À Fonds Les Manettes) ;
- La P'tite Fabrique Solidaire À Uzerche (projection du documentaire Rock Farmers) ;
- Le Foyer occupationnel des 3 Chênes de Rilhac Xaintrie (visite sur résidence) ;
- Kayak Club Tulliste (échange de services).

Le développement d'un réseau local

Des Lendemain Qui Chantent doit désormais se positionner au cœur d'un vivier d'émergence de projets, structurés ou non, afin de faire vivre au plus près l'expérience musicale. Il s'agit ici d'avoir une logique ascendante auprès des citoyens et de rendre possible ce que l'on est capable de fabriquer à la marge du système. Cela oblige l'association à être plus présente sur le territoire départemental, au plus près des initiatives locales.

Cette construction locale est aujourd'hui d'autant plus importante à l'aune de la grande région avec l'éloignement des centres de décisions et le rallongement des distances entre acteurs professionnels. Il s'agit donc de mieux mailler le territoire local pour être toujours en dynamique, vu de Bordeaux.

En particulier, Des Lendemain Qui Chantent est associé à un projet d'organisation d'un forum départemental des Musiques Actuelles avec le Centre Régional des Musiques Traditionnelles, Le Cri du Papier et Elizabeth My Dear.

Des Lendemain Qui Chantent s'est également inquiété de la disparition annoncée du dernier magasin de musique à Tulle, O'Taranta, qui est plutôt de mauvais augure pour les musiciens et le développement de la musique sur notre territoire. L'association engage donc une réflexion au-delà de sa propre activité, sur l'intérêt général, pour voir comment elle peut initier un mouvement, un collectif pour reprendre cette activité. Il y aurait du sens à y associer physiquement sur le lieu du magasin, et en terme de complémentarité d'activités, les indépendants ou auto-entrepreneurs du secteur : professeurs d'instruments, loueur de backline, réparateur d'instruments.

Réseau musiques actuelles grande région

Les acteurs des Musiques Actuelles des ex-Régions Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine se réunissent régulièrement afin de partager leurs modes de travail sur leurs territoires respectifs. Le tour de table permet une meilleure connaissance mutuelle, la mesure des dynamiques, des enjeux et des contraintes de chacun.

Il s'agira d'approcher notre envie de collaborer à l'échelle de Nouvelle-Aquitaine. Cette mutation du paysage administratif peut être une véritable opportunité pour renouveler nos pratiques et nos modes d'intervention auprès des populations dans un souci toujours plus aigu du renforcement des professionnels et du développement du « vouloir vivre ensemble ».

En 2017, une nouvelle association fédérant les acteurs voit le jour : le RIM, réseau des indépendants de la musique. L'association prendra sa part dans la gouvernance de cette nouvelle organisation et s'intéressera aux outils mis en place par et pour le secteur des musiques actuelles entre le RIM et la Région notamment le Contrat de Filière.

Une partie des partenaires de l'opération Dynamiques des Arts Vivants en Massif Central, les agences régionales Transfo Auvergne, Réseau en Scène Languedoc Roussillon et AVEC Limousin, ainsi que Des Lendemain Qui Chantent, auxquels s'ajoute désormais l'agence de la Bourgogne Le Lab', ont eu l'ambition de répondre aux nouveaux appels à projet pour la programmation FEDER 2014-2020.

Ce nouveau plan d'action vise à renforcer la coopération pour le développement de l'économie du spectacle vivant en Massif Central. De par l'implication plus profonde et l'expérience précédente de l'association sur ce dossier, les musiques actuelles seront mieux et plus prises en compte dans cette nouvelle programmation :

- rencontres thématiques autour de l'accompagnement et du numérique ;
- dispositif de soutien à la tournée accompagnée et aux tournées professionnelles ;
- développement stratégique et économique des entreprises et des artistes.

Après une année 2016 d'aller-retours entre construction et déconstruction du volet musiques actuelles du projet Développement des Arts Vivants, l'année 2017 correspond à sa reconstruction et à sa mise en œuvre.

Le plan d'action est aujourd'hui bien connu, permettant néanmoins quelques modifications de calendrier à la marge.

Sur la partie « Accompagnement et développement d'artistes », dans une logique exploratoire, les premières expérimentations se dérouleront début 2017 pour pouvoir réajuster les actions qui en découlent sur 2018. Le but de cette démarche est d'accompagner trois territoires (Aveyron, Ardèche et Allier (secteur de Montluçon)) souhaitant réfléchir à des pistes de coopérations entre structures accompagnatrices de pratiques artistiques dans les musiques actuelles.

La démarche se découpe en quatre temps :

- Une rencontre sur chaque territoire, animée par Frédéric Roz ;
- Un temps de compagnonnage (Un groupe + un accompagnateurs sur un autre territoire) ;
- Un temps de restitution et d'échanges d'expériences entre les trois territoires certainement en 2018, en partenariat avec les réseaux régionaux.
- Une capitalisation sous forme d'écrit et vidéo-documentaire des trois cas pratiques. Au-delà de l'organisation des rencontres, il est nécessaire de donner un cadre pour la restitution : comité de relecture, contenu des vidéos.

Un séminaire « développeur d'artistes » sera organisé, en collaboration avec les réseaux musiques actuelles régionaux sur l'année 2017.

Sur la partie « Numérique », les liens entre le projet DAV Global et la partie Musiques Actuelles se renouent pour créer Les Établis Numériques, temps de rencontre de deux jours durant lesquels se juxtaposeront les conférences et le labo de recherche artistique portés par l'AVEC et le LAB, avec un Labo de Prod Musiques actuelles, porté par Des Lendemain Qui Chantent. Le Labo de Prod est destiné aux membres de groupes ou porteurs de projet musiques actuelles souhaitant se former sur l'impact que le numérique a pu avoir sur leur environnement (mutation de la filière, distribution numérique, communication, rapport aux publics).

Le premier Établis Numérique, se déroulera à Guéret le 28 et 29 avril en partenariat avec la Quincaillerie Numérique et la Fédération Hiero Limoges. L'intérêt de combiner nos différentes actions permet, au-delà d'une cohérence thématique, un véritable travail de collaboration entre structures. Cette rencontre d'avril est un premier test pour pouvoir adapter les prochains Établis Numériques dédiés eux, aux liens qu'entretiennent Musique et Image autant sur un aspect artistique que de production.

Sur la partie soutien à la diffusion de concert en milieu rural, ce volet à le plus souffert lors du dépôt de subvention car tous les frais artistiques ont été retirés des dépenses éligibles au FEDER. Néanmoins, Réseau En Scène, qui porte un volet de soutien à la diffusion pour le spectacle vivant viendra en soutien spécifiquement sur des projets musiques actuelles. Des programmateurs du Massif Central pourront recevoir une aide s'ils programment un ou plusieurs groupes sélectionnés au préalable par un comité de programmateurs, selon des critères liés à leur développement. Le cadre d'action est à définir dans le courant d'un premier semestre 2017 pour une aide à partir du second semestre.

Sur le plan administratif, la disparition du Transfo, partenaire déposant de la subvention, a eu pour principales conséquences :

- de freiner la signature de la convention FEDER sur le volet Musiques Actuelles. Il faudra donc veiller à ce que ce document soit signé rapidement afin de ne pas faire peser trop longtemps les dépenses liées au DAV sur la trésorerie de l'association sans avoir le versement de la subvention. (prévu 1er semestre 2017)

- de trouver une nouvelle répartition entre les partenaires restants, des missions et du budget de l'organisation des Rencontres DAV, anciennement portée par le Transfo.

MOYENS MIS EN OEUVRE

Ressources humaines

Sur 2017, l'équipe salariée permanente est composée de 11 salariés pour 10 ETP :

- Cadres : un directeur et une responsable de la communication ;
- Agents de maîtrise référents : un régisseur principal, une chargée de partenariats artistiques et locaux ;
- Agents de maîtrise opérateurs : un régisseur de répétitions, une attachée à la communication et à la vidéo, une attachée de l'administration, une attachée à l'accueil artistes, un attaché à l'accueil public / bar.
- Chargés de missions : un chargé de mission Mémoires Électriques, une chargée de mission Massif Central Développement des Arts Vivants volet Musique

Cinq de ces postes bénéficient d'aides à l'emploi :

- aides acquises pour l'année : un FONJEP, 2 emplois associatifs ;
- aides s'arrêtant au cours de l'année : 2 CUI (1 emploi d'avenir et un CAE).

Il s'agira donc de préparer la pérennisation de ces 2 derniers emplois.

Communication

L'association a renforcé son pôle communication au cours de la période précédente. Il s'agira donc ici de faire monter en puissance la visibilité du projet en intégrant des stratégies numériques fines axées autour de la vidéo et de la gestion communautaire. À ce titre, des stratégies de développement dans le champ du financement participatif devront être élaborées, pas tant pour augmenter la part de recettes, que pour créer ou animer de nouvelles communautés de personnes intéressées différemment par l'association et pour diversifier nos éléments de communication.

Il s'agira également de faire monter en puissance l'importance de la production vidéo. Il faudra passer, durant la période, de la production de témoignages traces sur les aspects artistiques à un véritable média de narration de la culture d'entreprise, de l'association avec ses valeurs et ses partis pris, dans un souci constant de médiation.

En outre, l'arrivée de la connectivité internet fibrée va permettre de considérablement faire évoluer nos usages : usages au travail (mise en œuvre de nouveaux outils numériques visant à sécuriser et rendre disponible les données), usages du public (reconfiguration du site internet et mise en œuvre de nouveaux contenus).

Convention SMAC 2017 – 2020

Une nouvelle convention SMAC sur la base d'un projet similaire à celui-ci mais développé sur 4 ans devrait aboutir au cours de l'année 2017.

L'enjeu est de maintenir l'ensemble des partenaires signataires de la convention, de stabiliser les financements de fonctionnement et les aides à l'emploi, et de créer des marges de manœuvre budgétaire pour entrer dès 2017 dans des actions de préfiguration pour le projet briviste.

4. SYNTHÈSE

Ce projet 2017, dans un contexte d'évolution politique importante et de resserrement des financements publics, s'inscrit de facto dans une modération du développement du projet associatif, artistique et culturel.

Il maintient la plupart des activités développées lors des années précédentes mais se donnent cependant des ambitions de faire mieux sur certains aspects. Retrouvez ci-dessous les principaux points d'inflexion de l'activité :

Renforcer et développer la stratégie de communication de l'association

Développer les partenariats pour la diffusion salle

Mettre en place une politique d'enregistrement et de captation au bénéfice des artistes locaux

Mettre en place une stratégie d'incubation pour les développeurs d'artistes

Diffuser l'exposition « Mémoires Électriques » et animer les territoires d'accueil

Contribuer à la mise en place d'un réseau local des acteurs

Prendre place au sein des réseaux d'acteurs de la grande région

Développer une politique sur l'axe Brive-Tulle pour la mise en place d'un projet SMAC sur les 2 espaces de vie

Adopter une posture structurante en direction des festivals de musiques actuelles du territoire

L'ensemble de ces points d'inflexion vient modifier la place de l'association dans son environnement. Ceux-ci sont techniques mais touchent directement les bénéficiaires des actions dans leur rapport quotidien à la pratique musicale ou professionnelle.

Nous pensons que ces inflexions conduisent à des améliorations de l'activité développée par l'association. Elles contribuent, selon nous, à donner un peu plus de dignité, un peu plus de liberté, un peu plus d'autonomie, un peu plus d'émancipation aux personnes que l'on touche. En ce sens, elles permettent d'inscrire encore plus notre action dans l'intérêt général du « vouloir vivre ensemble ».